

# CAP Propreté et Prévention des Biocontaminations (PPB) – F/H

Mis à jour le 29 mai 2026

## Conditions d'entrée et prérequis

- Futurs apprentis de 15 à 29 ans révolus (dérogations sous certaines conditions).
- Pas de condition d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH), sportifs de haut niveau, ou ayant un projet de reprise d'entreprise nécessitant l'obtention d'un diplôme.

## Niveau d'entrée

Niveau 3 - CAP

## Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

## Public visé

Futurs apprentis de 15 à 29 ans révolus (dérogations possibles)

## Rythme

Alternance

## Durée en centre

24 mois

## Validation

- **CAP Propreté et Prévention des Biocontaminations**  
Diplôme de niveau 3 délivré par l'Éducation Nationale  
[RNCP40309](#)

*L'inscription à la formation se fait pour la totalité du référentiel. En cas de validation partielle, les blocs de compétences validés sont acquis.*

## Modalités d'évaluation

- Épreuves ponctuelles et contrôles en cours de formation (CCF)

## Nombre de participants

Vous avez entre 15 et 29 ans révolus ? Vous souhaitez préparer un diplôme tout en travaillant ?

## Objectifs professionnels

Le titulaire du **CAP Propreté et Prévention des Biocontaminations (PPB) réalise des opérations de nettoyage, de remise en état et de désinfection des locaux et des équipements.**

Pour cela, il maîtrise des techniques de nettoyage et de désinfection appliquées à différents environnements. Il concourt à l'amélioration du cadre de vie, notamment au travail, et à la maîtrise des risques sanitaires en luttant contre les biocontaminations.

Ses **principales missions** sont :

- Identifier les activités à mettre en œuvre
- Réaliser l'état des lieux
- Organiser l'activité en fonction de l'intervention à effectuer
- Mettre en œuvre des opérations d'entretien manuel, mécanisé et robotisé
- Mettre en œuvre des opérations de remise en état manuel et mécanisé
- Mettre en œuvre des opérations de maintenance de premier niveau des matériels et des équipements
- Contribuer à la qualité des prestations de nettoyage et à la maîtrise des risques biologiques, professionnels et environnementaux
- Mettre en œuvre de techniques de bionettoyage
- Appliquer des mesures de prévention dans le cadre de la santé et sécurité au travail dans les métiers de la propreté

Le titulaire du CAP PPB **exerce son métier dans des entreprises de propreté, dans les services techniques des structures collectives publiques ou privées** : établissements de santé, médico-sociaux, balnéothérapie, laboratoires, cliniques vétérinaires, cabinets médicaux, maisons de santé, commerces, bureaux, services administratifs, parties communes des immeubles, établissements scolaires, transports, hôtellerie, sites industriels, entreprises à contrainte de contamination biologique et particulière (industries alimentaires, pharmaceutiques, cosmétiques, nucléaires, électroniques), établissements sportifs et culturels.

## Contenu

- **Blocs de compétences**  
Réalisation des techniques de nettoyage et de remise en état  
Contribution à la qualité des prestations de nettoyage et à la maîtrise des risques biologiques, professionnels et environnementaux  
Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique  
Mathématiques et physique-chimie  
Éducation physique et sportive  
Prévention-santé-environnement  
Langue vivante étrangère

## Modalités pédagogiques

- Formation en alternance

# CAP Propreté et Prévention des Biocontaminations (PPB) – F/H

Nous contacter

## Entrée-sortie permanente

Oui

## Codes réglementaires

- Code RNCP : RNCP40309
- Code diplôme : 50034307
- Formacode : 42086
- Code NSF : 343
- Code ROME : K2204

- Formation théorique et pratique (plateau technique ou équipement spécifique)
- La formation pratique en entreprise est assurée par le maître d'apprentissage

## Profil des intervenants

- Enseignants formateurs du CFA académique
- Salariés de l'association Sinclair

## Les plus

Taux de réussite 2025 : 100%

## Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

## Délais et modalités d'accès

- Pré-inscription en ligne : <https://cfa-ac-alsace.ymag.cloud/index.php/preinscription>
- La date de début en entreprise ne peut être postérieure de plus de 3 mois au début d'exécution du contrat. La date de début au CFA ne peut être postérieure de plus de 3 mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

## Financements possibles

- Formation 100% prise en charge par l'OPCO (aucun frais à la charge de l'apprenti)

## Poursuite de parcours

### Entrée dans la vie active :

- Agent de propreté, agent de services hospitaliers, agent de bionettoyage, agent de propreté hospitalière, agent polyvalent, agent en milieu spécifique, agent d'ultra-propreté, laveur de vitres de plain-pied

### Poursuite d'études :

- Possibilité de préparer un BAC PRO ou autres titres et certifications de niveau 4

## Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.  
Contact : [missionhandicap@cfa-academique.fr](mailto:missionhandicap@cfa-academique.fr)

## Réseau

- CFA ACADEMIQUE
- 2 rue Adolphe Seyboth  
67000 STRASBOURG

# CAP Propreté et Prévention des Biocontaminations (PPB) – F/H

- [info@cfa-academique.fr](mailto:info@cfa-academique.fr)
- 03 88 14 10 10
- [www.cfa-academique.fr](http://www.cfa-academique.fr)
- SIRET : 18671553800044